



Concours interne de l'agrégation et CAER - PA

Section histoire et géographie

Programme de la session 2020

Histoire

Cultures, medias, pouvoirs aux États-Unis et en Europe occidentale (1945 - 1991) (nouvelle question)

(Si le cadrage en diffère pour partie, les orientations bibliographiques de cette question sont identiques à celles de l'agrégation externe d'histoire.)

La question porte sur les relations qu'entretiennent les cultures, les médias et les pouvoirs dans le monde occidental (composé ici des États-Unis et de quatre pays européens : France, Italie, République fédérale allemande et Royaume-Uni) pendant un demi-siècle (de la défaite de l'Allemagne nazie en 1945 à la dislocation de l'URSS en 1991).

Le cadre chronologique correspond au second XX^e siècle.

La période s'ouvre avec la défaite de l'Allemagne nazie et, avec l'arrivée des Américains, la diffusion de la culture américaine en Europe occidentale à partir du milieu des années 1940. Au début de cette période, les États-Unis et leurs alliés occidentaux ont libéré une partie de l'Europe occidentale avec non seulement la volonté de voir se mettre en place des institutions démocratiques mais aussi, dans le cadre de l'aide économique, financière et matérielle apportée par le Plan Marshall (1947), d'orienter les cultures occidentales, les pratiques politiques, les opinions publiques et les institutions qui en sont les traductions dans un sens interdisant le retour de régimes autoritaires (en particulier en République fédérale d'Allemagne).

En libérant l'Europe, les soldats américains exportent la culture des États-Unis : ils popularisent le jazz, les jeans, le Coca-Cola, les sports américains, comme autant de produits ou de pratiques symbolisant la jeunesse et l'*American Way of Life*. C'est ainsi, dans toute l'Europe occidentale, une période de redémarrage et d'effervescence de la vie culturelle, de bouillonnement artistique, de mise en place de politiques publiques visant à démocratiser la culture (décentralisation théâtrale en France, *Arts Council* en Grande-Bretagne) et l'éducation, ainsi que la médiatisation des sports.

C'est enfin le début de la guerre froide, suivi rapidement de la coupure en deux du continent européen. Les pays situés à l'est du rideau de fer ne font pas partie du sujet mais on devra connaître avec précision la trame événementielle et les étapes de la guerre froide, afin de comprendre leur impact sur la vie culturelle. On devra prendre en compte certaines influences croisées (le phénomène Soljenitsyne dans l'émergence d'une pensée antitotalitaire en Europe occidentale, par exemple). Le concept « d'Occident » naît et se renforce par opposition au monde soviétique : si l'histoire de chacun des pays du « bloc de l'Est » n'entre pas dans le sujet, la perception et la réception de leurs expressions culturelles « à l'Ouest » en font pleinement partie.

Le *terminus ad quem* se situe au tout début des années 1990, moment où s'achèvent la guerre froide (chute du mur de Berlin en 1989 et dislocation de l'URSS en 1991) et une première forme de mondialisation culturelle, et où les réseaux informatiques s'ouvrent à des usages civils. Au-delà de cette période, le cadre idéologique et politique qui formait l'arrière-plan des rapports culturels entre les États-Unis et l'Europe se transforme.

Si le cadre géographique du sujet comprend pour l'essentiel les États-Unis et l'Europe occidentale, principalement la France, la République fédérale d'Allemagne (le cas particulier de Berlin inclus), l'Italie et le Royaume-Uni, on pourra y ajouter d'autres pays européens (pays scandinaves, pays du Benelux, Espagne, République d'Irlande, Suisse) dans la mesure où ils appartiennent à l'espace culturel occidental et entretiennent des liens avec les cinq pays cités dans la perspective de la question. La Suisse, par exemple, abrite des institutions culturelles majeures d'envergure européenne, voire mondiale qui doivent être prises en compte.



Concours interne de l'agrégation et CAER - PA

Section histoire et géographie

Programme de la session 2020

De façon générale, les candidats devront savoir articuler plusieurs échelles (du local à l'international) et saisir les phénomènes de circulation entre les espaces politiques autant que ceux ancrés dans chacun d'entre eux.

Les termes « cultures », « médias » et « pouvoirs » nécessitent d'être définis.

La culture est entendue dans le sens large que lui a donné l'histoire culturelle, soit l'ensemble des représentations collectives propres à une société. Il ne s'agit donc pas de limiter la culture à ses seules expressions savantes et académiques mais de la comprendre plus globalement comme les usages, pratiques, sensibilités, valeurs, normes, croyances, imaginaires, constructions mémorielles qui structurent la manière dont un groupe perçoit le monde et se représente lui-même.

La pluralité des cultures impose le choix du pluriel puisque sont pris en compte aussi bien des produits « élitistes », ou du moins jugés comme tels (issus des musées, salles de concert prestigieuses, universités, etc...), que des produits plus « populaires » constitutifs d'une culture de masse (romans grand public, bandes dessinées, musiques de variété, émissions télévisées de divertissement, jeux et sports, modes alimentaires et vestimentaires, etc...). Le champ du culturel ne se limite pas non plus aux seuls produits (livres, films, disques, affiches, etc...). Il intègre aussi les acteurs les supports de diffusion de ces produits (à commencer par les médias), les phénomènes de transferts et d'influences culturels selon des jeux d'échelle souvent subtils, il suppose de porter une attention particulière à la réception différentielle de la culture selon les groupes, les espaces, les moments historiques, il fait enfin une part importante aux institutions, groupes formels et informels, individus qui définissent, norment et orientent les pratiques culturelles.

Les médias représentent les moyens par lesquels des informations sont communiquées à un public. Il faut donc s'intéresser ici à ces supports techniques que sont la presse, la radio et la télévision sans oublier ces autres supports médiatiques que sont la photographie et l'affiche, en étant attentif à la manière dont ces outils émergent, se renouvellent, entrent en crise, se concurrencent (montée en puissance d'une télévision bientôt dominante dans le paysage médiatique occidental), au gré de contextes socio-économiques, culturels et politiques très évolutifs et selon des chronologies qui ne sont pas les mêmes suivant les pays considérés. Les médias ne doivent pas être analysés au travers du seul prisme technique des supports d'information par l'écrit, le son et l'image. La dimension sociale est aussi présente *via* le milieu socio-professionnel particulier des journalistes qui s'affirme durant la période dans un rapport souvent complexe aux pouvoirs économique et politique. La dimension culturelle est toute aussi importante, qui permet de croiser les deux termes. Les médias, en tant que systèmes de représentations, produisent de la culture et il conviendra d'être attentif à la constitution d'une culture médiatique (largement télévisée à partir des années 1960 avec les séries télévisées, émissions sportives, retransmissions en direct d'événements majeurs) qui marque les imaginaires, en posant la question de la réception de celle-ci.

Les pouvoirs sont entendus principalement comme les pouvoirs politiques et économiques. Dans le premier cas, il s'agit prioritairement des pouvoirs publics qui posent ou imposent des textes de lois, des règlements et des normes qui encadrent le fonctionnement culturel et médiatique, parfois de manière contraignante et liberticide (censure), qui produisent des politiques culturelles destinées à démocratiser l'accès au savoir et à protéger les médias d'une emprise trop forte des milieux d'affaires. Les situations nationales doivent toutefois être observées avec prudence tant les cas diffèrent. C'est le cas d'abord entre d'un côté des logiques libérales, fortes aux États-Unis et qui se diffusent en Europe occidentale à la fin des années 1970 et au début des années 1980, et de l'autre des modèles interventionnistes où l'État reste un acteur culturel et médiatique dominant. C'est le cas ensuite entre des pays marqués par une tradition de centralisme administratif (France) et d'autres au fonctionnement fédéral (Allemagne). La relation fonctionne aussi dans l'autre sens, des médias vers le pouvoir. C'est l'occasion de se pencher sur les progrès d'une communication politique qui, inspirée des recettes du marketing, voit les *spin doctors* influencer bientôt les discours des élus et candidats au risque de lisser le verbe politique.

Les pouvoirs sont également économiques et il faudra s'interroger sur les conditions d'apparition d'une industrie culturelle du « divertissement » dont les États-Unis sont les pionniers et sur les pressions financières qu'exercent les grands groupes sur les médias et la culture, pressions favorisant des

Concours interne de l'agrégation et CAER - PA

Section histoire et géographie

Programme de la session 2020

phénomènes de concentration des médias et de formatage des productions. La question interroge enfin le financement des institutions culturelles par le privé *via* les fondations et mécénat, ainsi que le rôle des acteurs non gouvernementaux (des ONG aux partis) dans les circulations culturelles.

Ces éléments de définition posés, avec les éléments de réflexion qui les accompagnent, l'étude s'organise autour de quelques problématiques centrales.

Les bornes chronologiques de la question suggèrent d'inscrire l'étude des interactions entre cultures, pouvoirs et médias dans le cadre particulier d'une guerre froide dont le renouvellement historiographique a montré les puissants enjeux et aspects culturels et dont les grandes lignes doivent être connues des candidats. On interrogera la notion d'« intellectuel » au travers de ces écrivains et artistes engagés individuellement ou collectivement dans le communisme ou dans l'anticommunisme, on verra comment s'exprime dans ces moments de tension l'information ou la propagande des États mais aussi des partis et officines (affiches, pétitions, manifestations, procès), on appréciera l'importance ainsi que les limites du jeu d'embrigadement/instrumentalisation politique des cultures et des médias. On ne saurait se limiter au cas célèbre d'Hollywood sous le maccarthysme, ni s'arrêter à la seule phase liminaire de la guerre froide, car de l'influence du « gauchisme » sur une partie des intellectuels de la fin des années 1960 aux engagements pacifistes de la « guerre fraîche » des années 1975-1985, les sociétés civiles occidentales restent en régime de mobilisation politico-culturelle dans un cadre politique général de liberté qu'il convient de souligner. Diffusion d'un « modèle » américain : c'est l'appropriation ou non de modèles culturels, à l'image des États-Unis qui exportent très tôt l'*American Way of Life* où les produits les plus prosaïques de la culture de masse (du *jean* au coca en passant par le basket et le rock) jouent un rôle essentiel et contribuent au *Soft Power* de l'Amérique. Il faudra mesurer l'ampleur réelle de cette américanisation de la culture occidentale qui s'opère de manière plus ou moins libre et spontanée (accords Blum-Byrnes de 1946 sur le cinéma).

La question s'organise aussi autour du phénomène non pas de l'émergence mais du renforcement de la culture de masse, à relier avec les progrès rapides en matière de niveau de formation, qui se traduit par un développement sans précédent des enseignements secondaire et supérieur, dans un contexte d'augmentation sans précédent là aussi du pouvoir d'achat, durant la croissance des « Trente Glorieuses ». Cette massification de la culture doit être analysée dans ses modalités (ses produits emblématiques et leur réception, ses publics cibles à commencer par les jeunes qui s'émancipent culturellement) mais aussi ses limites. La massification de la culture, est-ce forcément la démocratisation de celle-ci ? On évoquera les polémiques suscitées par cette évolution, entre ceux qui défendent la « culture pour tous » et ceux qui, tenant d'une culture « classique », déplorent l'avènement d'une « sous-culture » vulgaire, violente et commerciale, signe d'un déclin civilisationnel, ou ceux qui dénoncent, sur un plan plus politique, l'américanisation de cette culture populaire et ses supposés effets de manipulation. Au demeurant, cette culture de masse se réduit-elle à de médiocres produits formatés et consensuels ? Dans tous les cas, la démarche de hiérarchisation culturelle n'est pas pertinente dès lors qu'il s'agit surtout d'apprécier les jeux de représentations et d'influences... Question qui suppose également de réfléchir aux rapports complexes entre pouvoirs d'un côté et cultures et médias de l'autre.

Si durant la période, l'État a pu, notamment dans le cadre du *Welfare State* de l'après-guerre, jouer un rôle important pour dynamiser/protéger la production comme le patrimoine culturel via des politiques ambitieuses portées par des ministres emblématiques (d'André Malraux sous Charles de Gaulle à Jack Lang sous François Mitterrand dans le cas français), aider les médias par des financements publics et des législations bienveillantes, démocratiser l'enseignement par des réformes éducatives successives, son rôle a souvent été critiqué. Pression sur les médias, censure des intellectuels, politisation de l'enseignement, instrumentalisation de la culture : les motifs de mécontentement ne manquent pas. Ils s'expriment notamment lors des contestations des années 1968 (qu'on se gardera de limiter au cas français) où certains veulent « libérer » les ondes et le petit écran. Ce pouvoir qui s'efforce souvent de contrôler et d'utiliser les médias subit parfois en retour leurs critiques. Dans les années 1970, un journalisme d'investigation dénonce les dysfonctionnements politiques des démocraties occidentales (enquêtes du *Washington Post* en 1971-1972 sur les « Pentagone Papers » et le *Watergate*, révélations du *Canard Enchaîné* durant le septennat giscardien). Pour autant, si les médias occidentaux s'émancipent progressivement de la tutelle du pouvoir avec l'ouverture à la concurrence du privé à partir des années

1960-1970-1980 qui brise ici et là les monopoles du secteur public (RAI, BBC, ORTF), l'indépendance n'est pas toujours au rendez-vous, surtout lorsque les médias souffrent des pressions croissantes des milieux d'affaires (la télévision italienne et Silvio Berlusconi). Le développement d'un marché de l'*Entertainment* aux États-Unis avec ses industries culturelles et groupes multimédias (maisons d'édition, studios de cinéma, chaînes de télévision et de radio, parcs d'attraction, sociétés de jeux vidéo) doit être interrogé tout comme la montée en puissance d'un marché de l'art avec ses musées, galeries et sociétés d'enchères. Durant la période charnière de la fin des années 1960 se développe enfin une contre-culture, là encore influencée par les États-Unis, avec ses chansons et festivals engagés contre la guerre du Vietnam (Woodstock) et ses tableaux et *Road Movies* contestataires (*Supermarket Lady* de Duane Hanson et *Easy Rider* de Dennis Hopper en 1969). De la *Beat Generation* des années 1950 au mouvement hippie des années 1960 qui bousculent les valeurs traditionnelles et annoncent les changements de mœurs (féminisme, écologie, anticonsumérisme, pacifisme, défense des minorités sexuelles, etc), on appréciera à chaque fois la part parfois ambiguë de transgression subversive et de créativité culturelle de ces mouvements d'avant-garde.

En lien avec la problématique précédente, on se penchera enfin sur le fonctionnement et l'évolution des milieux intellectuels et artistiques en distinguant des séquences importantes, comme celle de l'après-guerre culturelle (cinéma, théâtre, littérature, peinture) avec ses figures iconiques (Sartre, Picasso). Les transferts culturels entre Europe et États-Unis seront examinés, en soulignant les influences réciproques de part et d'autre (les Américains s'intéressent au « Nouveau Roman » et à la « Nouvelle Vague », écoutent les *Beatles*, lisent Aron, Foucault et Deleuze) et en observant la rivalité entre Paris et New York quant à la domination sur les arts. S'agissant de ces derniers, on montrera comment, sous l'influence du structuralisme et du post-modernisme, la pensée esthétique se renouvelle profondément. La question relève aussi d'une histoire des intellectuels avec ses maîtres à penser, fondateurs de courants et d'écoles, repères pour des générations entières. On insistera à cet égard sur le dynamisme des sciences sociales et humaines (histoire, philosophie, sociologie), sur leur capacité à comprendre et à engager des luttes (décolonisation, guerre froide) et à irriguer le débat politique.

Réfléchir sur l'histoire culturelle, médiatique et politique de l'Europe occidentale et des États-Unis de 1945 à 1991 permettra aux futurs enseignants d'approfondir leur connaissance de ce passé récent, toujours à l'œuvre dans notre actualité. C'est l'histoire des mutations des représentations occidentales au cours du second XX^e siècle que cette question invite à relire à la lumière de nombreux travaux récents. Elle pourra nourrir utilement des enseignements sur les implications et manifestations culturelles de la guerre froide, sur la place de l'Europe et des États-Unis dans le monde ou sur les évolutions de la société française depuis la Seconde Guerre mondiale et, plus largement, servira à mettre en œuvre une documentation contemporaine riche et essentielle dans l'enseignement de l'histoire.

Médiatisation de la culture et du politique, démocratisation et massification de la culture, liberté de l'information et indépendance de la culture, liens complexes entre création et transgression, transferts culturels et circulation médiatique à diverses échelles, fonctionnement des milieux intellectuels et artistiques, les entrées ne manquent pas pour interroger ce thème d'ensemble. A l'arrivée, cette question qui fait directement écho aux programmes d'histoire du secondaire, permet d'éclairer le fonctionnement du monde contemporain en interrogeant les mutations des représentations occidentales au cours du second XX^e siècle.

Chrétiens, juifs et musulmans. Pouvoirs et minorités dans l'espace méditerranéen (XI^e-XV^e siècles)

De l'an Mil à la fin du Moyen Âge, l'espace méditerranéen connaît des évolutions politiques et religieuses notables. Les pouvoirs et leurs déclinaisons – temporelles et spirituelles – s'affirment, s'organisent et se diversifient : États, Empire, Papauté, pouvoirs centraux et pouvoirs locaux, déclinaisons des pouvoirs militaires, judiciaires, fiscaux et économiques. Dans le même temps, ces évolutions ont des répercussions sur les relations intra et interconfessionnelles (le schisme de 1054, le développement des hétérodoxies, la référence centrale au Talmud dans la pensée juive ...). À la fin du Moyen Âge, les recompositions politiques et l'ouverture vers l'Atlantique font émerger de nouvelles dynamiques entre pouvoirs et minorités,

Concours interne de l'agrégation et CAER - PA

Section histoire et géographie

Programme de la session 2020

dans lesquelles s'inscrivent notamment les expulsions des juifs et la redéfinition de la place des musulmans des royaumes ibériques.

Les espaces retenus pour cette question sont l'Occident latin (États chrétiens de la péninsule Ibérique, Languedoc, Provence, péninsule italienne, Sicile et États latins d'Orient), l'empire byzantin, Chypre, la Crète, et les États du monde islamique (Syrie, Égypte, Maghreb, al-Andalus). Sont exclus l'Anatolie, le pourtour de la mer Noire, ainsi que les Balkans à partir de 1354, début de la période ottomane. Une bonne connaissance de l'espace méditerranéen sera donc utile pour comprendre la place des minorités. Les aspects politiques et économiques sont dès lors essentiels pour comprendre la question.

Ce sujet conduit à s'intéresser aux échanges et aux contacts entre les différents groupes religieux qui coexistent en Méditerranée, en considérant les dynamiques de coexistence pacifique, mais aussi les conflits et les violences, afin d'éviter toute vision trop irénique. Il s'agira donc de s'intéresser à l'ensemble des rencontres, des échanges culturels aux affrontements militaires et religieux que sont les croisades ou le *jihad*.

Sur le plan thématique, la question invite aussi à comprendre comment les trois religions monothéistes évoluent et poursuivent leur définition tout au long de ces cinq siècles. Outre la précision des dogmes, les interactions avec les autres religions peuvent avoir pour conséquence des inflexions rituelles. Elles modifient également les regards réciproques : ainsi pour l'Église catholique, d'une religion obsolète et inférieure, le judaïsme tend à devenir hérésie au XIII^e siècle, ce qui remet en question sa vocation à perdurer.

On adoptera comme fil directeur la proposition de David Nirenberg selon laquelle les évolutions internes des religions ne peuvent se comprendre de manière isolée : religions et groupes religieux sont « co-produits¹ » les uns par rapport aux autres, à travers des relations constantes de voisinage. Cette notion de « co-production » invite aussi à ne pas considérer les groupes en position de minorité comme des acteurs passifs, mais bien à restituer leurs stratégies propres. Ainsi obtiennent-ils, par exemple, des privilèges en contrepartie des services rendus aux pouvoirs médiévaux qui les utilisent pour construire leurs États. On veillera donc à ne pas réduire le sujet à une vision dominants-dominés, et à ne pas distinguer à tout prix violences et échanges.

Il conviendra enfin de restituer les contacts dans leur diversité intellectuelle, artistique, sociale et économique. On prêtera une attention particulière aux intermédiaires, bien souvent en charge des échanges, ainsi qu'aux espaces pratiqués par les minorités, qu'il s'agisse des lieux de religion, des lieux d'habitation, ou des lieux de commerce. L'organisation spatiale des lieux de culte de chacune des religions devra être bien maîtrisée, et les principales évolutions spirituelles et artistiques qui se diffusent en Méditerranée du XI^e au XV^e siècle devront être connues à travers des exemples précis tels que Tolède, Palerme ou encore Jérusalem.

L'intérêt pédagogique de cette question est double. Il s'agit d'abord de travailler des espaces et des problématiques qui recoupent des aspects des programmes d'Histoire et Géographie des classes de Sixième, Cinquième, de Seconde et de la spécialité Histoire-Géographie, Géopolitique, Sciences politiques. Par ailleurs, il permet aux enseignants d'approfondir les enjeux médiévaux du fait religieux. Étudier les trois religions abrahamiques à travers leurs textes, leurs structures institutionnelles, leurs oppositions, leurs débats et leurs évolutions confère une épaisseur historique aux débats contemporains sur la laïcité que les enseignants d'Histoire et Géographie sont amenés à enseigner dans leur classe, notamment dans le cadre de l'Enseignement moral et civique (EMC).

Travailler les relations entre chrétiens, juifs et musulmans au Moyen Âge suppose de s'adosser à trois séries de considérations.

¹ David NIRENBERG, *Neighboring faiths: Christianity, Islam and Judaism in the Middle Ages and today*, Chicago, University of Chicago Press, 2014, p. 5.

Il s'agit en premier lieu de comprendre l'expression de « minorités » non en termes démographiques mais en termes de sujétion politique. On peut à cet égard évoquer l'exemple de l'empire islamique, au sein duquel les non-musulmans sont majoritaires en nombre jusqu'au XI^e siècle, mais minoritaires politiquement. Il en est de même des musulmans de Sicile sous les rois normands ou encore de ceux de Catalogne au lendemain de la conquête des comtes de Barcelone. Le terme « pouvoirs » recouvre quant à lui les diverses autorités qui s'exercent sur les territoires considérés.

Par ailleurs, il faut se départir des acceptions contemporaines de certains concepts et notions puisque dans la société médiévale, inégalitaire par essence, la « tolérance » et l'« intégration » n'existent pas. Ainsi la *dhimma* doit par exemple être comprise comme un contrat politique entre le pouvoir et les minorités du Livre et non comme le résultat d'une quelconque bienveillance envers celles-ci. On se gardera donc de problématiser la question proposée à travers ces prismes contemporains.

Surtout, le terme « discriminer » doit être entendu au sens de « distinguer ». Le concept de « communauté » est compris dans le sens d'*universitas*, à savoir d'une entité juridique officiellement constituée et interlocutrice du pouvoir. Ainsi, il n'y a pas « la communauté juive médiévale », mais des « communautés » reconnues localement par les autorités.

Orientations bibliographiques

1/ Manuels

Les candidats pourront trouver une première approche de l'espace et de la période considérés dans les manuels suivants :

Jansen Philippe, Nef Annliese et Picard Christophe, *La Méditerranée entre pays d'islam et monde latin (milieu X^e-milieu XIII^e siècle)*, Paris, SEDES, 2000.

Jehel Georges, *La Méditerranée médiévale de 350 à 1450*, Paris, Armand Colin, 1992.

Leroy Béatrice, *Le monde méditerranéen du VII^e au XIII^e siècle*, Paris, Ophrys, 2001.

Ils devront la compléter avec les chapitres d'autres manuels consacrés à certains espaces méditerranéens en particulier :

Pour l'Occident :

Balard Michel, *Croisades et Orient latin : XI^e-XV^e siècle*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2017.

Pour Byzance :

Ducellier Alain, *Byzance et le monde orthodoxe*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2006.

Laiou Angeliki et Morrison Cécile dir., *Le monde byzantin. Tome III : Byzance et ses voisins (1204-1453)*, Paris, PUF, 2001.

Pour l'Islam :

Aillet Cyrille, Tixier du Mesnil Emmanuelle et Vallet Eric, *Gouverner en Islam X^eme – XV^eme siècle*, Neuilly, Atlante, 2014

Picard Christophe, *Le monde musulman du XI^e au XV^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014.

Buresi Pascal et Ghouirgate Mehdi, *Histoire du Maghreb médiéval, XI^e-XV^e siècle*, Paris Armand Colin, 2013.

Pour les communautés juives :

Germa Antoine, Lellouche Benjamin et Patlagean Evelyne dir., *Les Juifs dans l'Histoire*, Paris, Champ Vallon, 2009.

2/ Instruments de travail

Abitbol Michel, *Histoire des Juifs. De la genèse à nos jours*, Paris, Perrin, 2013 (pour l'introduction)

Attias Jean-Christophe et Benbassa Esther, *Dictionnaire de civilisation juive*, Paris, Larousse, 1998.

Chelini Jean, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, rééd. 2010.

Encyclopédie de l'Islam, 2^e édition (EI²), Leyde, Brill, 1960-2005, 11 vol. ; 3^e édition en cours de parution.



Concours interne de l'agrégation et CAER - PA

Section histoire et géographie

Programme de la session 2020

Edde Anne-Marie et Nef Anliese, *Pouvoirs en Islam : X^e-XV^e siècle*, Paris, La documentation française, 2015.

Garcin Jean-Claude (dir.), *États, sociétés et cultures du monde musulman médiéval, X^e-XV^e siècle*, Paris, PUF, coll. Nouvelle Clio, 3 vol., 1995-2000.

Kennedy Hugh (dir.), *An Historical Atlas of Islam*, Leyde, Brill, 2002.

Mayeur Jean-Marie, Pietri Charles, Pietri Luce et alii (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. Tome V : Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Paris, Desclée, 1993.

Mayeur Jean-Marie, Pietri Charles, Pietri Luce et alii (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. Tome VI : Un temps d'épreuves (1274-1449)*, Paris, Desclée, 1990.

Mervin Sabrina, *Histoire de l'islam. Fondements et doctrines*, Paris, Flammarion, 2010.

Roth Norman, *Medieval Jewish Civilization: an Encyclopedia*, New York; Londres, Routledge, 2003.

Sourdel Dominique et Janine, *Dictionnaire historique de l'islam*, Paris, PUF, 1996.

Tolan John, *L'Europe latine et le monde arabe au Moyen Âge : Cultures en conflit et en convergence* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Tolan John, Boisselier Clément et Clément François, *Minorités et régulations sociales en Méditerranée médiévale* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

3/ Pour une approche de l'historiographie de la Méditerranée médiévale

Abulafia David, *The Great Sea: a Human History of the Mediterranean*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

Braudel, Fernand *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II.*, Paris, Armand Colin, 1966.

Brumett Palmira, « Visions of the Mediterranean: A Classification », *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, 2007, vol. 37, n° 1, p. 9-55.

Shelomo Dov Goitein, *A Mediterranean Society. The Jewish Communities of the World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza*, 6 vol., Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California Press, 1999-2000.

Horden Peregrine et Purcell Nicholas, *The Corrupting Sea: a Study of Mediterranean History*, Oxford ; Malden, Blackwell, 2000.

Nirenberg David, *Neighboring faiths: Christianity, Islam and Judaism in the Middle Ages and today*, Chicago, University of Chicago Press, 2014

Rüdiger Jan, « Thalassocraties médiévales : pour une histoire politique des espaces maritimes », in Abdellatif Rania, Benhima Yassir, König Daniel, Ruchaud Elisabeth (dir.), *Acteurs des transferts culturels en Méditerranée médiévale*, München, Oldenbourg, 2012, p. 93-104.

4/ Sur les échanges en Méditerranée

Abulafia David, *Mediterranean encounters, economic, religious, political, 1100-1550*, Aldershot, Burlington, USA, Ashgate, 2000.

Balard Michel, Ducellier Alain (dir.), *Migrations et diasporas méditerranéennes : X^e-XVI^e siècles : actes du colloque de Conques, octobre 1999*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

Coulon Damien, Picard Christophe et Valerian Dominique, *Espaces et réseaux en Méditerranée, VI^e-XVI^e siècle*, 2 vol., Paris Bouchène, 2007.

L'expansion occidentale : XI^e-XV^e siècles : formes et conséquences, SHMESP, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

Goldberg Jessica, *Trade and Institutions in the Medieval Mediterranean: the Geniza Merchants and their Business World*, Cambridge; New York, Cambridge University Press, 2012.

Jehel Georges, *L'Italie et le Maghreb au Moyen Âge : conflits et échanges du VII^e au XV^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

Malamut Elisabeth et Ouerfelli Mohamed (dir.), *Les échanges en Méditerranée médiévale : Marqueurs, réseaux, circulations, contacts*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

Malamut Elisabeth et Ouerfelli Mohamed (dir.), *Villes méditerranéennes au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, France, Presses universitaires de Provence, 2014.

Picard Christophe, *La Mer des califes. Une histoire de la Méditerranée musulmane, VII^e-XII^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2015.

5/ Ouvrages et articles spécialisés

Relations interconfessionnelles

Cohen Mark, *Sous le croissant et sous la croix : les Juifs au Moyen Âge*, trad. Jean-Pierre Ricard, Paris, Seuil, 2008.

Denjean Claude et Sibon Juliette, « Citoyenneté et fait minoritaire dans la ville. Étude comparée des juifs de Marseille et de la Couronne d'Aragon au bas Moyen Âge », *Revue d'Histoire urbaine* 32 (2011), p. 73-100.

Flori Jean, *Guerre sainte, jihad, croisade. Violence et religion dans le christianisme et l'islam*. Paris, Seuil, 2002.

Grevin Benoît, Nef Annliese, Tixier du Menil Emmanuelle (dir.), *Chrétiens, juifs et musulmans dans la Méditerranée médiévale : études en hommage à Henri Bresc*, Paris, De Boccard, 2008.

Mac Evitt Christopher, *The Crusades and the Christian world of the East. Rough Tolerance*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2008.

Prouteau Nicolas et Senac Philippe (dir.), *Chrétiens et Musulmans en Méditerranée médiévale (VIII^e-XIII^e siècles). Echanges et contacts*, Poitiers, Centre d'études supérieures et de civilisation médiévale, 2003.

Italie - Sicile

Aillet Cyrille, *Les mozarabes. Christianisme, islamisation et Arabisation en péninsule Ibérique (IX^e-XII^e siècle)*, Madrid, Casa Velazquez, 2010.

Abulafia David, *Italy, Sicily and the Mediterranean: 1100-1400*, Aldershot, Ashgate, 1987.

Abulafia David, « The last Muslims in Italy », *Dante studies*, vol. 125, 2007, p. 271-287.

Bonfil Roberto, *Les Juifs d'Italie à l'époque de la Renaissance. Stratégies de la différence à l'aube de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Bresc Henri, *Arabes de langue, juifs de religion. L'évolution du judaïsme sicilien dans l'environnement latin, XII^e-XV^e siècles*, Paris, Bouchène, 2001.

Nef Annliese, « La déportation des musulmans siciliens par Frédéric II : précédents, modalités, signification et portée de la mesure », dans Moatti Claudia, Kaiser Wolfgang et Pebarthe Christophe (dir.), *Le monde l'itinérance en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et d'identification*, Bordeaux, 2009, p. 455-479.

Toaff Ariel, *Le marchand de Pérouse : une communauté juive au Moyen Âge*, Paris, Balland, 1993.

France

Biget Jean-Louis, *Hérésie et inquisition dans le midi de la France*, Paris, Picard, 2007.

Dahan Gilbert, *Les intellectuels chrétiens et les Juifs au Moyen Âge*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1990.

Iancu-Agou Danièle, *Provincia judaica. Dictionnaire de géographie historique des juifs en Provence médiévale*, Paris-Louvain, Peeters, 2010.

Logna-Prat Dominique, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Paris, Flammarion, 2004.

Kogel Judith et Savy Pierre, *Méïr Siméon de Narbonne. Lettre à Louis IX : sur la condition des Juifs du royaume de France*, Paris, Editions de l'Éclat, 2017.

Shatzmiller Joseph, *Shylock revu et corrigé. Les juifs, les chrétiens et le prêt d'argent dans la société médiévale*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Sibon Juliette, *Chasser les juifs pour régner. Les expulsions du royaume de France au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2016.

Péninsule Ibérique

Denjean Claude, *Juifs et chrétiens, de Perpignan à Puicerda, XIII^e-XIV^e siècle*, Canet, Trabucaire, 2004.

Kriegel Maurice, *Les juifs à la fin du Moyen Âge dans l'Europe méditerranéenne*, Paris, Hachette, 1994.

Nirenberg David, *Violences et minorités au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2001.

Soussen Claire, *Judei nostri. Juifs et chrétiens dans la Couronne d'Aragon à la fin du Moyen Âge*, Toulouse, Méridiennes, 2011.

Byzance

Jacoby David, « Les juifs de Byzance : une communauté marginalisée », *Byzantium, Latin Romania, and the Mediterranean*, Aldershot, Ashgate, 2001, n° III.

Maghreb

Valerian Dominique, « Marchands latins et sociétés portuaires dans le Maghreb médiéval. Le rôle central des intermédiaires », dans Quartier Cédric, Chila Roxane, Pluchot Nicolas (dir.), « *Arriver* » en ville. *Les migrants en milieu urbain au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 213-223.

Géographie

La France : géographie générale

La question proposée invite à réaffirmer le rôle de la géographie comme discipline de synthèse, pour analyser des phénomènes, des processus et des systèmes spatiaux dans leur globalité et leur complexité. Pour le candidat, elle doit aussi être l'occasion de mettre à jour des savoirs sur des sujets qui doivent être maîtrisés et enseignés en collège comme dans les lycées, en mettant en œuvre des raisonnements géographiques variés. Cette question doit inciter les candidats à conforter leurs connaissances sur la géographie thématique de la France, dans ses territoires terrestres et maritimes, métropolitains et ultramarins (les spécificités des départements-régions et collectivités d'Outre-Mer doivent être étudiées, comprises et enseignées), dans un cadre européen, mondial et maritime. La réflexion doit donc articuler l'identification des lignes de force du territoire national et les dynamiques qui le traversent et le façonnent, les acteurs qui sont à l'œuvre dans les territoires et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Il s'agit dès lors d'aboutir à une véritable compréhension de l'organisation territoriale, dans toutes ses dimensions, institutionnelles, économiques, sociales, culturelles, mais aussi physiques, environnementales et paysagères. Le rôle de l'aménagement des territoires et leurs interconnexions aux espaces nationaux, européens et internationaux devront être analysés, dans ce cadre, avec une attention toute particulière au rôle structurant des transports. Il convient aussi de comprendre des situations singulières : relations et degré de dépendance, d'indépendance ou d'interdépendance à la mer, interfaces, notamment maritimes et portuaires, contraintes et solutions environnementales, articulation des identités et des systèmes d'échanges locaux aux logiques de la mondialisation (telles que les économies résidentielles, par exemple) à l'origine de dynamiques parfois originales.

Pour y parvenir, il convient de prendre en compte les dynamiques territoriales récentes. L'espace français connaît des évolutions importantes qu'il convient de mesurer, de comprendre et d'expliquer. Parmi ces dynamiques, il est nécessaire de s'attacher au fait urbain dans toutes ses dimensions, la métropolisation n'en étant qu'un des aspects. On s'interrogera par exemple utilement sur les nouveaux paradigmes d'une urbanité plus durable, sur l'évolution des dynamiques de périurbanisation et de rurbanisation, ainsi que sur leurs conséquences pour les espaces ruraux. Les évolutions actuelles engendrent aussi des différenciations spatiales importantes, qui valorisent certains espaces au détriment d'autres, « en crise », aujourd'hui marginalisés ou délaissés, ou qui accentuent des inégalités économiques, sociales et socio-spatiales. Il faut enfin veiller à inscrire ces phénomènes dans des contextes marqués par des dynamiques telles que celles des régions maritimes et frontalières, de la littoralisation, de la gestion des risques naturels et technologiques, ou de la patrimonialisation des espaces et des biens (aires protégées, labels...).

Comprendre ces dynamiques suppose de mettre clairement en évidence les processus et les facteurs qui en sont à l'origine, les acteurs et les formes que prennent leur coopération. Dans ce cadre, le poids, la place et le rôle respectifs de l'État, des collectivités territoriales mais aussi des autres acteurs du territoire au premier rang desquels figurent les entreprises et les populations doivent être questionnés.

A l'échelle nationale, il en est de même de l'influence des politiques publiques, du rôle de l'aménagement du/des territoire(s), et, de manière sous-jacente, des réformes territoriales récentes (réforme des collectivités territoriales de 2010, loi NOTRe de 2015 par exemple) et de l'évolution des modes de gouvernance. A d'autres échelles, d'autres facteurs internes tels que l'influence des réseaux (réseaux matériels et immatériels), les formes de mobilité, la perception de l'espace, les modes d'habiter, le poids des héritages et des représentations doivent aussi être mobilisés. Les processus externes tels que l'impact

de la mondialisation (maritimisation et internationalisation des échanges, IDE, etc.) ou les politiques européennes (Politique agricole commune, réglementation environnementale par exemple) doivent être mesurés.

Cette approche peut être l'occasion de s'interroger sur la pertinence des découpages statistiques, institutionnels et politiques (EPCI, bassins de vie, unités et aires urbaines, zones d'emploi, petites régions agricoles et forestières, départements, régions...) et de leurs périmètres dans la compréhension du territoire, à un moment où l'organisation de l'espace prend des formes réticulaires. Cette question est aussi l'occasion d'étudier plus en détail le fait régional, en dépassant la simple approche institutionnelle.

Il s'agit donc, en s'appuyant sur des exemples choisis à des échelles variées, de comprendre comment les phénomènes se transforment, s'organisent et s'articulent, dans leurs dimensions spatio-temporelles et multiscalaires, de la très petite échelle (régionale, nationale voire supra-nationale) à la très grande échelle (communes, intercommunalités, « pays » au sens géographique du terme).

Ces éléments peuvent se mesurer en ayant recours à de nombreux indicateurs, démographiques (évolution naturelle, variation migratoire, structure par âges, espérance de vie...), économiques (emploi, chômage, revenus, pauvreté...), sociaux et culturels (niveaux de diplômes, accès aux soins, votes politiques...). Ces données sont aujourd'hui disponibles grâce à plusieurs sources d'informations (Observatoire des territoires, Observatoire du littoral et de la mer, INSEE, Cartostat, Agreste, etc.), accessibles en ligne.

Cette question pourra se prêter à de nombreuses propositions de transpositions pédagogiques à tous les niveaux, notamment dans le cadre du nouveau programme de 3^e (dynamiques territoriales de la France contemporaine : pourquoi et comment aménager le territoire ? la France et l'Union européenne) ou les nouveaux programmes du lycée.

Éléments de références bibliographiques² :

Veyret Yvette *La France, milieux physiques et environnement*, Paris, Armand Colin, 2003, rééd. 2013.
Hugonnie Gérard *Les espaces « naturels » des Français : les complexes physiques locaux*, Nantes, Editions du Temps, 2003.

Adoumié Vincent (dir), *Géographie de la France*, Paris, Hachette supérieur, 2019.
Auburtin Eric, Mangin Claude *La France, espaces et territoires*, Paris, Ellipses, 2014.
Colombel Yves et Oster Daniel (dir.), *La France, territoires et aménagement face à la mondialisation*, Paris, Nathan, 2014
Damette Félix & Scheibling Jacques *Le territoire français, permanences et mutations*, Paris, Hachette, réédition 2011.
Lévy Jacques *Réinventer la France, trente cartes pour une nouvelle géographie* Paris, Fayard, 2013.
Libourel, Eloïse, *Géographie de la France*, Paris, Colin, 2017.
Martin, Philippe (dir), *La France, une exception ?*, Paris, Ellipses, 2016
Reghezza-Zitt Magali *La France dans ses territoires*, Paris, SEDES, 2017.
Reghezza-Zitt Magali *La France, une géographie en mouvement, La Documentation photographique* n° 8096, Paris, La Documentation française, 2013.
Smits Florence *Géographie de la France*, Paris, Hatier, 2011.
Tableaux de l'économie française édition 2016, Paris, INSEE, 2016.
Tétart, France (dir), *Grand Atlas de la France 2018*. Paris, Autrement, 2018

Adoumié Vincent (dir.) *Les régions françaises*, Paris, Hachette, 2010, rééd. 2013.

² Les candidats pourront utilement consulter les bibliographies des questions thématiques sur la France au programme de l'agrégation externe de géographie des années 2010-2019



Concours interne de l'agrégation et CAER - PA

Section histoire et géographie

Programme de la session 2020

Boyer Jean-Claude *et al.*, *La France, les 26 régions*, Paris : Armand Colin, 2009.

Carroué, Laurent (Dir.), *La France des 13 régions*, Paris, Armand Colin, 2017.

Piercy Philippe *La France. Le fait régional*. 5^e édition Paris, Hachette supérieur, 2014.

Desjardins Xavier (dir.) et Geneau de Lamarlière Isabelle (dir.) *L'aménagement du territoire en France*, Paris, La Documentation française, collection Les études, réédition juin 2016.

Simmat Benoist *Atlas de la France du futur*, Paris, Autrement, 2016.

Veyret Yvette et Lagnier Richard *Atlas des risques en France : Prévenir les catastrophes naturelles et technologiques*, Paris, Autrement, 2013

Davezies Laurent *La crise qui vient* Paris, Seuil, 2012.

Rapport sur l'internationalisation de l'économie française. Bilan 2015 des investissements étrangers en France, Paris, Business France, 2016.

Lecoq Tristan et Smits Florence *Enseigner la mer. Des espaces maritimes aux territoires de la mondialisation*, Paris : Canopé, 2016.

« L'océan et la France. Une vocation inaccomplie » in *Revue de l'administration territoriale de l'État* n°249, mars-avril 2016

« Littoral » *Etudes marines* n°11, Centres d'études supérieures de la Marine, décembre 2016

Gay Jean-Christophe *L'outre-mer français : un espace singulier*, Paris, Belin, 2003 (rééd. 2008).

Gay Jean-Christophe, « L'outre-mer européen », *La Documentation photographique* n°8123, Paris, La Documentation française, 2019

« Outre-mer » *Etudes marines* n°9, Centres d'études supérieures de la Marine, décembre 2015.

Bilan démographique 2018, INSEE première n° 1730, janvier 2019.

Mazuy Magali, Barbieri Magali, Breton Didier, Albis Hippolyte d' « L'évolution démographique récente de la France : baisse de la fécondité, augmentation de la mortalité » *Populations*, n° 71 (3), 2016, p. 423-486.

Darnaud Mathieu, Vandierendonck René, Collombat Pierre-Yves, Mercier Michel *Réforme territoriale, les premiers retours de l'expérience de terrain* Sénat, Rapport d'information n° 483 (2015-2016), 2016.

Davezies Laurent *La République et ses territoires*, Paris, Seuil, 2008.

Doligé Eric, Perol-Dumont Marie-Françoise *Où va l'État territorial ? Le point de vue des collectivités*, Sénat, Rapport d'information n° 181 (2016-2017), 2016.

Laurent Loeiz *Petits départements et grandes régions, proximité et stratégies*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Emploi et territoires. Rapport de l'Observatoire des territoires 2016 Paris, Commissariat général à l'égalité des territoires, 2016.

Les données clés de la mer et du littoral. Synthèse des fiches thématiques de l'Observatoire, Paris, Observatoire national de la mer et du littoral, 2016.

Poupart Gilles, Tanguy Patrick « Les territoires français face à la crise. Des divergences territoriales croissantes » *Population et avenir* n° 707, mars-avril 2012, p. 4-7.

Qualité de vie, habitants, territoires Rapport 2014 de l'Observatoire des territoires, Paris, Commissariat général à l'égalité des territoires, 2015.

Charmes Eric *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La ville en débat », 2011.

Cailly Laurent, Vanier Martin (dir.) *La France. Une géographie urbaine*, Paris, A. Colin, 2010

Vieillard-Baron Hervé *Banlieues et périphéries. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette, 2011.

Queva Christophe (dir.) *Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires* Rapport PUCA, programme « Du périurbain à l'urbain », 2015.



Concours interne de l'agrégation et CAER - PA

Section histoire et géographie

Programme de la session 2020

Bouron Jean-Benoît et Georges Pierre-Marie *Les territoires ruraux en France, une géographie des ruralités contemporaines*, Paris, Ellipses, 2015.

Baudelle Guy, Fache Jacques (dir.) *Les mutations des systèmes productifs en France*, Rennes, PUR, 2015.

Bost François *La France : mutations des systèmes productifs*, Paris, SEDES, 2014.

Potier Françoise, Terrier Christophe *Atlas des mobilités touristiques en France métropolitaine*, Paris, Autrement, 2007.

Le Bras Hervé *Atlas des inégalités*, Paris, Autrement, 2014

Sitographie (suggestions)

Observatoire des territoires : <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr>

Commissariat général à l'égalité des territoires : <http://www.cget.gouv.fr/>

Observatoire national de la mer et du littoral : <http://www.onml.fr>

Géoconfluences geoconfluences.ens-lyon.fr

Marine et Océans : <http://www.marine-oceans.com>

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) : <http://www.ifremer.fr>

Institut supérieur d'économie maritime (ISEMAR) : <http://www.isemar.asso.fr>

Secrétariat général de la Mer : <http://www.sgmer.gouv.fr>

Centre d'études stratégiques de la Marine : <http://cesm.marine.defense.gouv.fr/>

Observatoire national de la politique de la ville : <http://www.onpv.fr>

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) : <https://www.insee.fr>

Institut national d'études démographiques (INED) : <https://www.ined.fr>

Portail de la prévention des risques majeurs : <http://www.prim.net>

Portail de l'eau : <http://www.eaufrance.fr>

Recensement agricole : <https://stats.agriculture.gouv.fr>

Inventaire forestier national : <http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/>

Agence nationale pour l'internationalisation de l'économie française (Business France) :

<http://invest.businessfrance.fr>

Parcs naturels régionaux : www.parcs-naturels-regionaux.fr

Les espaces du tourisme et des loisirs

(Le cadrage et les orientations bibliographiques de cette question sont identiques à ceux de l'agrégation externe de géographie.)

Le tourisme est un phénomène économique, social, politique et spatial dont l'ampleur est de plus en plus considérable. Le milliard de touristes internationaux a été dépassé en 2012, selon l'Organisation mondiale du tourisme, auxquels s'ajoutent plusieurs milliards de touristes domestiques. Depuis les années 1990, les apports théoriques et empiriques de la géographie et d'autres disciplines des sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, etc.) sur cette question ont été abondants et ont largement renouvelé l'objet. Cette fertilité scientifique nourrit les programmes de l'enseignement scolaire. Proposer aux futurs enseignants de s'interroger sur les spatialités des pratiques touristiques et récréatives permet ainsi de les confronter à un objet d'étude et d'enseignement majeur tout autant qu'aux renouvellements épistémologiques de la discipline.

Le tourisme s'entend comme un agencement complexe de pratiques mobiles : planification du séjour, déplacement pour accéder au lieu d'hébergement, déplacements internes au temps du séjour... Il entretient une relation de dépendance réciproque avec les transports, par le mouvement physique nécessaire qu'il implique, et il questionne la signification de la mobilité, successivement présentée comme une aventure, un ennui, une éducation et enfin une liberté. La notion même de « destination » est à

questionner non comme une évidence, mais comme un construit par le fait de la pratique ; elle se trouve prise dans une tension entre un lieu ou une aire définis *a priori* et son actualisation par la somme des expériences acquises le temps du séjour.

L'élargissement de la question aux loisirs permet, d'abord, d'interroger la limite avec le tourisme, de moins en moins nette compte tenu du fractionnement des séjours touristiques, de l'accroissement des mobilités de courte durée ou encore de l'infusion des pratiques touristiques dans la vie quotidienne. Il conduit à s'intéresser à la « civilisation du loisir » qui caractérise nos sociétés. La métropolisation tend à brouiller la limite entre espaces touristiques et espaces de loisirs à travers la relation au quotidien et au hors-quotidien. Elle interroge plus largement les espaces des pratiques, pour beaucoup toujours plus démocratisées. Pour autant, cette démocratisation génère de nouvelles formes de distance qui s'expriment par l'espace. Les équipements sportifs, culturels ou ludiques qui transforment en profondeur les espaces urbains, périurbains et ruraux sont devenus des enjeux forts d'aménagement local. Mais les modalités de la pratique de certaines activités, comme le golf par exemple, peuvent recomposer des mises à distance relevant de la production d'entre-soi. La cohabitation des usages et des pratiques est ainsi un enjeu majeur de la gestion des espaces publics. Les plages en sont de beaux exemples : là s'organise la cohabitation et des rencontres entre pratiquants de loisirs et touristes généralement venus de plus loin. Tout cela pose la question du rapport à l'autre et/ou à l'ailleurs.

Le tourisme et les loisirs reposent sur une forme de maîtrise de la mobilité et des processus d'aménagement. Les spatialités de ces pratiques interrogent de ce fait les rythmes sociaux. La question conduit ainsi à une prise en compte des temporalités en géographie – notamment la saisonnalité – ne serait-ce qu'à travers la mise en question de la notion d'« événement ». Cela s'entend jusque dans les choix d'aménagement : la multifonctionnalité devient une donnée fondamentale, jusque dans la réalisation de parcs à thème ou encore d'installations olympiques. Le tourisme et les loisirs peuvent alors être appréhendés sous des angles géographiques très différents : approches économiques, sociales, critiques, etc. Il est donc nécessaire de faire dialoguer des géographies plurielles et diverses autour de cet objet. Les approches traditionnelles de la géographie économique, de la géographie du développement, de l'aménagement et de l'environnement ont été menées selon une perspective « d'en haut », largement consacrée aux retombées ou aux impacts du tourisme et des loisirs, avec une dimension de quantification importante. Les approches plus récentes de la géographie culturelle et de la géographie sociale se sont davantage intéressées aux touristes comme acteurs, marqués par une intentionnalité aussi bien qu'une diversité de profils et de projets, en relation avec des représentations et perceptions de l'espace multiples.

Cette question permet ainsi d'acter et de faire fructifier l'investissement récent de la géographie française à l'égard de l'individu, y compris dans ses dimensions de corps et de genre ou de nouvelles technologies. La question de l'habiter a ici toute sa place, dans la mesure où les loisirs et le tourisme permettent aux individus de se construire une expérience de l'espace et de la confrontation à l'ailleurs. Cette question touche à celle des résidents secondaires et, pour certains, à la multirésidentialité (Britanniques en Europe du sud, Français au Maroc, etc.) ou encore à de nouveaux modes de pratiques et de consommation touristiques, « équitables » ou « éthiques ». D'où l'intérêt d'une perspective de géographie politique, avec les choix des acteurs étatiques et locaux, ou l'impact des conflits et des menaces géopolitiques en termes de risques pour les activités de tourisme et de loisirs. Il conviendra de ce fait de considérer toutes les formes de matérialités sur lesquelles reposent cet ensemble de pratiques individuelles et collectives. Certaines pratiques de loisirs (sports de nature, promenade, cueillette, chasse et pêche, etc.) obligent désormais à repenser les modalités de partage des espaces ruraux et « naturels », entre multifonctionnalité et conflits d'usage potentiels.

On insistera sur la dimension territoriale de la question avec la kyrielle de lieux créés ou transformés par le tourisme (sites, enclaves et stations touristiques, villes ou villages « touristifiés », régions touristiques...). L'analyse des grands espaces touristiques mondiaux, tels les littoraux méditerranéens, les métropoles de niveau mondial ou les îles tropicales, fait partie intégrante de la question. Il en va de même de la diffusion des loisirs et du tourisme à l'échelle planétaire depuis leur création, mobilisant ainsi une démarche géohistorique. On pourra constater l'importance du rôle du tourisme dans la diffusion de certains sports et la relation étroite entretenue entre certains lieux touristiques et de grandes compétitions très médiatisées qui en font leur promotion. Les trajectoires de diffusion des pratiques permettront d'interroger les

Concours interne de l'agrégation et CAER - PA

Section histoire et géographie

Programme de la session 2020

éventuelles expressions de l'affirmation de modèles dominants, eux-mêmes critiqués, et la façon dont ces modèles se diffusent ou se transforment à l'échelle du monde par la production de l'espace.

Les dynamiques de construction des territoires en lien avec les pratiques et équipements de tourisme et de loisirs, ainsi que leur participation aux divers processus de la globalisation (tant économiques que culturels et autres), s'organisent à toutes les échelles. L'échelle nationale conserve son intérêt dans la mesure où la compétition mondiale des destinations – pour attirer les touristes internationaux, les grands événements et équipements de loisirs – mobilise les acteurs étatiques. Une partie de l'offre touristique est d'ailleurs très liée aux différents aspects des patrimoines nationaux (culinaire, architectural, historique, etc.). Les hauts lieux du tourisme et des loisirs apparaissent aussi fréquemment comme dépassant l'opposition entre lieu global et lieu local par la diversité des origines géographiques des personnes qui s'y retrouvent. La question de la fabrique des lieux est évidemment centrale. La concurrence en termes d'attractivité touristique conduit les territoires à construire leur singularité, à s'inventer. La relation tourisme-patrimoine-patrimonialisation est en cela importante, au même titre que les stratégies de communication, de même que l'émergence de nouveaux objets de consommation ou de fréquentation touristique (tourismes industriel, mémoriel, etc.). Toutefois, si tous les lieux du monde sont susceptibles d'être concernés par des pratiques de tourisme ou de loisirs, tous ne le sont pas effectivement. Il conviendra donc de considérer le processus de mise en tourisme comme sélectif et d'interroger les ressorts de cette sélection.

Par ses rapports à l'actualité, à la demande sociale et aux tendances du monde contemporain, il s'agit d'une question susceptible d'intéresser des étudiants d'histoire et de géographie qui se destinent aux métiers de l'enseignement. La thématique « tourisme et loisirs » permet de prolonger la mise en lien des questions de concours et des programmes du secondaire. La question proposée permet d'interroger de façon géographique les enjeux d'aménagement dans divers environnements (littoral, montagnard, rural, urbain). Au-delà de la contribution évidente à la réflexion sur l'enseignement de l'habiter tout au long du collège, le tourisme est un point essentiel pour traiter en seconde la question des « littoraux, espaces convoités » ; il en va de même en classe de première quant aux approches des territoires du quotidien ou des dynamiques des espaces productifs ; enfin, en terminale, le tourisme est l'un des phénomènes illustrant les dynamiques de la mondialisation.

La question « tourisme et loisirs » offre ainsi la possibilité d'allier sensibilisation aux renouvellements contemporains de la recherche en géographie, apport de la production scientifique à l'enseignement et préparation à l'exercice du métier.